

Délibération au Conseil Municipal du lundi 9 juillet 2012

Orientations de la Politique Jeunesse.

Préambule

« On ne sait pas exactement ce qu'est la jeunesse, mais on sait qu'il y a des jeunes. Reste à les identifier, à les repérer dans la foule »

François Begaudeau et Jsoy Sornan – Parce que ça nous plait, L'invention de la jeunesse – Larousse 2010

Ne plus parler des jeunes à leur place mais savoir dialoguer avec eux, c'est avoir compris que la jeunesse constitue une ressource indispensable pour une ville qui s'intéresse à l'ensemble de ses habitants, à leur présent comme à leur devenir. Hier Strasbourg a donné la parole aux jeunes. Aujourd'hui, Strasbourg donne une véritable place aux jeunes afin que la parole des jeunes puisse guider l'action politique.

Faisons ensemble le pari de la confiance, travaillons avec les jeunes, prenons avec et pour eux, des décisions qui leur permettront de bien vivre ensemble, de grandir et d'apprendre à être et devenir des citoyens exigeants, engagés, autonomes et responsables.

« La jeunesse », « notre jeunesse », « les jeunes », ou « nos enfants » désignent ceux qui viendront aux affaires quand les actuels responsables passeront la main »

François Begaudeau et Jsoy Sornan – Parce que ça nous plait, L'invention de la jeunesse – Larousse 2010

Politique de la Jeunesse : une politique publique construite avec et pour les jeunes habitants

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme que les jeunes doivent être associés aux décisions qui les concernent. La Ville de Strasbourg, conformément à la démarche de démocratie locale qu'elle a engagée et à la Charte « Ville Amie des Enfants » qu'elle a signée en 2009, s'engage à associer les jeunes lorsqu'elle prend des décisions qui les concernent ou qui engagent leur avenir ou celui de leur territoire de vie.

« Nous avons beaucoup parlé d'enquêtes, d'études des besoins et des attentes des jeunes mais il faut garder en tête que les bonnes bases d'une politique jeunesse ne reposent pas sur des statistiques mais sur la parole des jeunes et le dialogue avec eux »

Eline ROANE DE MATHUISIEULX, 17 ans – Journée de réflexion « Les jeunes sont-ils des habitants à part entière ? » - Strasbourg, 26 janvier 2011

Depuis 18 ans, les jeunes strasbourgeois peuvent s'exprimer et participer notamment à travers le Conseil des Jeunes. Aujourd'hui Strasbourg innove et va plus loin dans l'échelle de la participation citoyenne, en donnant aux jeunes une véritable place, en expérimentant et en s'inscrivant avec eux, dans une démarche de coproduction d'une politique publique qui les concerne et qui concerne les jeunes habitants qu'ils représentent.

« Si vous nous donnez les moyens en nous disant que vous voulez essayer de nous faire confiance, nous vous le rendons bien, nous essayons de faire en sorte de garder cette confiance et de la renforcer »

Vincent CEVIR, 18 ans – Journée de réflexion « Les jeunes sont-ils des habitants à part entière ? » - Strasbourg, 26 janvier 2011

Dans une relation de confiance avec les jeunes et en s'engageant à écouter leurs préconisations, la Ville de Strasbourg a su reconnaître aux jeunes des compétences sociales permettant de construire avec eux une politique publique qui engage la collectivité à les accompagner dans leur présent pour qu'ils soient mieux outillés à prendre en main leur avenir.

Les politiques de la jeunesse catégorielles (« jeunes des quartiers », « collégiens », « adolescents », « jeunes en difficulté »...) ou thématiques (prévention de la délinquance, emploi, santé, engagement, ...) dans lesquelles les jeunes sont plus souvent objets visés qu'acteurs associés semblent aujourd'hui datées voire dépassées en ce qu'elles stigmatisent plus qu'elles n'accompagnent vers l'autonomie à laquelle aspirent les jeunes.

Accompagner des jeunes dans leurs initiatives et projets, en les informant et en les aidant à faire des choix, sera désormais une priorité. En effet, les jeunes ont besoin d'accompagnement plus que de traitement.

L'expérience récente menée à Strasbourg avec une vingtaine de jeunes a permis la construction d'une nouvelle politique publique avec et pour les jeunes.

Depuis plus d'un an, des jeunes Strasbourgeois issus des instances « Conseil et Assemblée des Jeunes » ont contribué à l'émergence des axes de cette nouvelle politique jeunesse en réalisant un travail de réflexion, de collecte et de diagnostic avec les services de la CUS. (Annexe 1). Cette collecte aura permis de recenser 75 actions déjà menées par la collectivité en direction des jeunes dans les domaines de la prévention et de la protection, de la participation et de la concertation, de la culture, des sports, des loisirs, de l'environnement et de l'écologie, de l'Europe, de l'emploi et de l'insertion.

« Il est évident que des choses sont faites au niveau de la Ville, mais le tout, c'est qu'il faut les voir et en parler »

Eline ROANE DE MATHUISIEULX, 17 ans - – Journée de réflexion « Les jeunes sont-ils des habitants à part entière ? » - Strasbourg, 26 janvier 2011

La Ville de Strasbourg souhaite une politique de la jeunesse globale et transversale dont l'un des objectifs est de favoriser une plus grande lisibilité d'ensemble plutôt qu'une juxtaposition des actions et dispositifs. Une politique « souple » qui s'adapte aux évolutions, besoins et exigences des jeunes et qui aura vocation à « autonomiser la jeunesse » en l'encourageant à s'exprimer, participer, expérimenter, créer et innover.

Les principes et axes de cette nouvelle politique publique s'adressent plutôt aux jeunes âgés de 11 à 25 ans : une politique qui débordera en amont sur l'enfance et qui se prolongera bien au-delà de la majorité juridique instituée à 18 ans pour s'adresser aux jeunes adultes.

Ainsi, la politique de la jeunesse complètera les actions menées dans le cadre de la politique « petite enfance et enfance », du soutien à la vie étudiante et aux dispositifs spécifiques logement et insertion. Des passerelles et des liens permanents entre les élus et techniciens en charge de ces 3 politiques favoriseront la cohérence et la lisibilité nécessaires, pour répondre au mieux, aux attentes et besoins des jeunes habitants.

Les jeunes conseillers de la ville de Strasbourg seront, quant à eux, placés en tant qu'acteurs associés, au cœur de cette nouvelle politique qui les concerne (conception, mise en œuvre, évaluation).

« La jeunesse est une étape de la vie importante puisque nous sommes confrontés à nos premières fois, par exemple notre première voiture, notre première entrée au lycée, notre première expérience sexuelle... . Nous avons beaucoup de premières fois »
Vincent, Clémence, Baran, Adeline, Othman, Inès, Laurène et Eline – Journée de réflexion
« Les jeunes sont-ils des habitants à part entière ? » - Strasbourg, 26 janvier 2011

1) Les axes de la nouvelle politique de la jeunesse

AXE 1. L'EXPRESSION ET LA COMMUNICATION DES JEUNES

La collectivité s'attachera à rendre les informations du territoire cohérentes, accessibles et lisibles en prenant en compte la parole des jeunes afin de leur proposer des outils et services adaptés qui leur permettront de s'informer, de s'exprimer et de prendre part au débat.

AXE 2. LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE, DE LA CONFIANCE, DU SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE LA RESPONSABILITE DES JEUNES

Il s'agira de permettre aux jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté en leur donnant le goût et le sens de l'engagement. La collectivité s'attachera à véhiculer une image positive de la jeunesse, à lutter contre les préjugés dont souffrent les jeunes et à renforcer la confiance qui manque parfois entre les générations.

AXE 3. LA PLACE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES A LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE, LA CONNAISSANCE DES DROITS, DES REGLES, DES OBLIGATIONS ET DES INSTITUTIONS

La collectivité veillera à, la connaissance par les jeunes, et au respect par les adultes, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il s'agira de s'assurer que les jeunes puissent occuper une véritable place dans les décisions qui les concernent et participer de manière active à la vie démocratique locale.

AXE 4. L'OUVERTURE AU MONDE ET AUX AUTRES PAR LA CULTURE ET LES PROJETS

Il s'agira de favoriser les expérimentations de la jeunesse en soutenant leurs initiatives, en valorisant les talents et la créativité et en accompagnant leurs projets.

AXE 5. L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES JEUNES HABITANTS

Les actions de la collectivité devront permettre aux jeunes d'être les auteurs et les acteurs de leur temps libre. Les jeunes seront associés à l'aménagement de leur cadre de vie et pourront se réunir et s'informer dans des lieux, des espaces et des structures adaptés à leurs attentes.

2) **Une organisation au service de cette politique de la jeunesse**

Dans l'esprit de l'ambition que s'est fixée la municipalité de se doter d'un projet politique cohérent en matière de jeunesse, il est proposé d'assurer la coordination - sous la conduite d'un seul adjoint - des missions et des moyens répartis dans les directions qui agissent déjà sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire des 11-25 ans.

Ainsi les initiatives, projets, actions et dispositifs qui concernent les jeunes s'inscriront dans une vision et une approche globale, pour une meilleure cohésion des équipes et une plus forte complémentarité des actions.

Le pilotage et la coordination seront assurés par la Direction de l'Animation Urbaine à laquelle sera rattachée l'instance « Conseil et Assemblée des Jeunes » ainsi que le personnel chargé de la mise en œuvre.

Un comité de pilotage composé de techniciens, d'élus de la Ville et de jeunes issus du Conseil et de l'Assemblée des jeunes sera mis en place dès le mois de mars 2012.

Ce comité de pilotage aura vocation à se réunir au minimum une fois par mois pour :

- hiérarchiser les priorités d'intervention et de soutien de la Ville dans le domaine de la jeunesse,
- rendre l'action de la ville et de ses partenaires lisible, cohérente et adaptée aux jeunes (décloisonner les actions et créer des liens entre les acteurs de la jeunesse sur le territoire de la ville),
- veiller à l'inscription effective des jeunes dans les comités, groupes de travail, réunions et actions qui les concernent.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil,
sur proposition de la Commission Plénière
après en avoir délibéré,
approuve*

la création d'une politique de la jeunesse construite avec et pour les jeunes de 11 à 25 ans et qui place les jeunes issus des instances « Conseil et Assemblée des Jeunes » au cœur du projet en tant qu'acteurs associés,

adopte

- *les axes de la politique jeunesse :*
- *l'expression et la communication des jeunes ;*
 - *le développement de l'autonomie, de la confiance, du sens de l'engagement et de la responsabilité des jeunes ;*
 - *la place et la participation des jeunes à la vie démocratique locale, la connaissance des droits, des règles, des obligations et des institutions ;*
 - *l'ouverture au monde et aux autres par la culture et les projets ;*
 - *l'amélioration de la qualité de vie des jeunes habitants ;*

désigne

les élus suivants pour siéger dans le comité de pilotage :

M. Mathieu CAHN

M. Paul MEYER

M. Luc GILLMANN

Mme Derya TOPAL

Mme Martine CALDEROLI-LOTZ

**Adopté le 9 juillet 2012
par le Conseil Municipal de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de Légalité préfectoral
et affichage au Centre Administratif
Le 11 juillet 2012**